

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## S&P Resin 220 (Comp. B)

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

<b>Utilisation de la substance/de la préparation</b>	Durcisseur pour résine époxy
<b>Identification de la société/entreprise</b>	S&P Reinforcement International AG Seewernstrasse 127 CH-6423 Seewen Switzerland  +41 41 825 00 70 / info@sp-reinforcement.eu (8 – 17 h)
<b>Téléphone en cas d'urgence</b>	145 / +41 44 251 51 51 (Swiss Toxicological Info Center - 24h)
<b>Date de révision</b>	14.04.2011
<b>Version</b>	1

### 2. Identification des dangers



C - Corrosif.

Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

### 3. Composition/Information sur les composants

**Caractéristiques chimiques** Adhésif.

Composants		Symbole(s)	Phrase(s) de risque	CAS	EINECS
Poly (oxypropylene) diamine	20% - 25%	C	R-34	9046-10-0	
piperazine [solid]	1% - 2.5%	Xn,C	R-34-42/43-62-63	110-85-0	203-808-3
3,6-diazaoctanethylenediamin; triethylenetetramine	20% - 25%	C	R-21-34-43-52/53	112-24-3	203-950-6

---

## **4. Premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Mettre la victime à l'air libre.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec les yeux</b>	Laver immédiatement à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler un médecin dans les cas graves.

---

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Utiliser un produit chimique sec, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
<b>Équipement spécial pour la protection des intervenants</b>	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## **6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

---

## **7. Manipulation et stockage**

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Stockage</b>	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

---

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

<b>EU</b>	<b>Piperazine</b> Limite d'exposition autorisée 0.1 mg/m <sup>3</sup> Limite d'exposition autorisée - ppm Limite d'exposition à court terme 0.3 mg/m <sup>3</sup> Limite d'exposition à court terme - ppm
<b>Contrôle de l'exposition professionnelle</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
<b>Protection individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre A/P2.
<b>Protection des mains</b>	Gants en Nitrile. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: 1 h.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN 166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements de protection à manches longues.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Forme</b>	Liquide. Visqueux.
<b>Couleur</b>	Noir.
<b>Odeur</b>	D'amine.
<b>Propriétés physiques et chimiques</b>	pH > 10 . Point d'éclair: > 100 °C. Solubilité dans l'eau: partiellement soluble. Solubilité dans les graisses: partiellement soluble. Point/intervalle de fusion – pas déterminé. Point/intervalle d'ébullition – pas déterminé. Densité 1.6 g/ml. Limites d'explosivité: non applicable.

---

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>Conditions à éviter</b>	Sources directes de chaleur.
<b>Matières à éviter</b>	Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.

---

## 11. Informations toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Poly (oxypropylene) diamine</b> DL50/orale/rat = 2880 mg/kg. DL50/cutanée/lapin = 2980 mg/kg. <b>Piperazine</b> DL50/cutanée/lapin = 4000 mg/kg. DL50/orale/rat = 2600 mg/kg. <b>triethylenetetramine</b> DL50/cutanée/lapin = 805 mg/kg. DL50/orale/rat = 2500 mg/kg.
<b>Effets locaux</b>	Provoque des brûlures.
<b>Toxicité à long terme</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>Sensibilisation</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

---

## 12. Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>Résultats de l'évaluation PBT</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
<b>Autres effets nocifs</b>	pollue l'eau (WGK-D : 2 - par l'intéressé lui-même).

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Code du catalogue européen de déchet (CED-code): 08 01 11. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
<b>Emballages contaminés</b>	Les récipients vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

---

## 14. Informations relatives au transport

<b>ADR/RID</b>	Proper shipping name POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (3,6-diazaoctanethylenediamin; triethylenetetramine, Poly (oxypropylene) diamine) No ONU 2735. Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADR/RID 8. Code de classement C7. Risk No. 80. Quantités limitées LQ22. Code de tunnel 2 (E)
<b>IMO</b>	Proper shipping name Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. (3,6-diazaoctanethylenediamin; triethylenetetramine, Poly (oxypropylene) diamine) No ONU 2735. Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADR/RID 8. Quantités limitées 1 L. No EMS F-E, S-B.
<b>ICAO</b>	Proper shipping name Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. * (3,6-diazaoctanethylenediamin; triethylenetetramine, Poly (oxypropylene) diamine) No ONU 2735. Classe 8. Groupe d'emballage II. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 808 (1 L). Instruction d'emballage (LQ): Y808 (0.5 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 812 (30 L).

---

## 15. Informations réglementaires

<b>Symbole(s)</b>	C - Corrosif.
<b>Phrase(s) de risque</b>	R34: Provoque des brûlures. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
<b>Phrase(s) de sécurité</b>	S1/2: Conserver sous clef et hors de portée des enfants. S24: Éviter le contact avec la peau. S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). S36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.



Reinforcement International AG

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

3,6-diazaoctanethylenediamin; triethylenetetramine, CAS-No. 112-24-3, CE-No. 203-950-6  
Poly (oxypropylene) diamine, CAS-No. 9046-10-0  
piperazine [solid], CAS-No. 110-85-0, CE-No. 203-808-3

**Informations réglementaires**

Classé et étiqueté conformément aux directives de la CE.  
VOC (CH) = 0%

---

## 16. Autres données

**Utilisation recommandée**

Uniquement pour utilisation industrielle.

**Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3**

R21: Nocif par contact avec la peau.  
R34: Provoque des brûlures.  
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R62: Risque possible d'altération de la fertilité.  
R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.  
R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.  
R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Autres informations**

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette. Sections de la FDS mises-à-jour: 3-15.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité.